

Personnels ITRF • Administratifs • ITA • Bibliothèques

Votez pour la liste du SNASUB-FSU

« Faites résonner votre voix dans le bulletin de vote ! »

Pourquoi voter ?

De plus en plus d'électeurs s'abstiennent lors des élections, pour la plus grande joie de ceux qui ne veulent pas que l'on se mêle de nos affaires. Pourtant, ce sont ceux qui ont le plus besoin d'avoir un pouvoir d'achat augmenté, qui sont dans la précarité, qui ont les plus bas salaires, qu'on ne voit jamais et qui doivent se faire entendre.

Voter, c'est d'abord :

- affirmer que l'on s'intéresse aux affaires publiques
- appuyer des revendications
- mettre nos élus dans les instances de discussions et y porter notre parole.

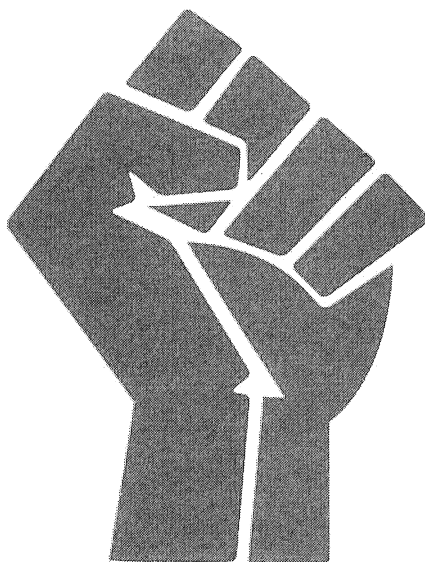
Nos revendications :

- ⇒ Augmentation générale des salaires par l'augmentation significative de la valeur du point d'indice
- ⇒ contractuels et titulaires, l'unité des personnels passera par le principe : « à travail égal, salaire égal »
- Requalification massive des emplois de C en B, de B en A
- ⇒ Mise en place de grilles de rémunérations nationales pour les personnels contractuels
- ⇒ plan de titularisation des contractuels
- ⇒ Abrogation de la réforme des retraites ; pour le départ à la retraite à 62 ans à taux plein.

Il n'y a pas de sous ?

Le SNASUB-FSU refuse le discours selon lequel l'université n'a pas les moyens. Ce n'est pas aux personnels d'assumer les coûts du fonctionnement ; l'autonomie nous l'avons refusée dans le passé. Si l'université de Caen n'a pas les moyens, qu'elle en réclame à l'Etat, qu'elle demande une rallonge budgétaire. L'Etat n'a pas les moyens ? Qu'on rétablisse certaines mesures : dans un rapport paru en juillet 2024, la Cour des comptes estime que les baisses d'impôts depuis 2018 ont contribué à dégrader le déficit public. Pour 2023 : « l'impact est estimé à 62 milliards d'euros ».

Que le gouvernement ponctionne sur les profits des grandes entreprises, qu'il rétablisse l'ISF, qu'il recrée de la richesse avec des emplois générés par la relocalisation des industries supprimées en France depuis quarante ans !



SNASUB-FSU

Syndicat National de
l'Administration Scolaire
Universitaire et des
Bibliothèques

Non à la dispersion syndicale

POUR UN NOUVEL OUTIL SYNDICAL !

Depuis plusieurs congrès, la FSU œuvre au rassemblement des forces syndicales de transformation sociale. Le SNASUB-FSU a pris position pour la réunification syndicale.

Voter pour le SNASUB-FSU c'est aussi voter pour en finir avec l'éclatement syndical.

Représenter et donner toutes leurs places aux personnels BIATSS

Les personnels, titulaires et contractuels, des filières AENES, ITRF, BIB ne sont pas là pour assurer seulement « l'intendance ». Ils sont partie prenante de la communauté universitaire et doivent, à ce titre, être associés à la vie de notre Université dans tous ses aspects. C'est pourquoi les candidats que nous présentons seront des élus attentifs, déterminés, rigoureux. Elles et ils resteront vigilants et interviendront en particulier sur la gestion des postes, des personnels et de l'égalité de traitement en général. La réforme du système indemnitaire fera notamment l'objet d'une vigilance accrue de notre part.

Donner à l'université les moyens de ses missions

Nous défendons une université qui doit avoir les moyens de demeurer un service public, accessible au plus grand nombre en termes de formation et dont les activités de recherche doivent être soutenues. Il est indispensable de garantir la stabilité des droits d'inscription des étudiants.

**VOTER SNASUB-FSU,
C'EST FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !**

Les conseils centraux c'est quoi ?

Conseil d'administration (CA) : instance décisionnelle de l'Université. Le CA vote le budget et fixe les grandes orientations politiques. Le conseil académique (Cac) qui se décompose en 2 commissions :

Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) : traite de toutes les questions pédagogiques ainsi que des aspects de la vie étudiante et socio-culturelle de l'université.

Commission de la recherche (CR) : traite des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle des étudiants et fixe les règles de fonctionnement des laboratoires.

Nous nous engageons à :

- représenter, défendre et assister **tous les personnels BIATSS** en veillant au respect de tous leurs **droits** ;
- **combattre** la précarité en défendant la titularisation et la CDIisation ;
- **défendre** les conditions de travail de tous les BIATSS, titulaires et non titulaires ; pour le maintien du compromis de 2002 sur l'ARTT remis en cause par le Conseil d'Etat ;
- exiger transparence et **justice** dans toutes les décisions (primes, promotions, horaires, congés...) et l'**égale gestion** des personnels ;
- **combattre** les notions de résultat et de mérite ;
- **défendre les statuts** des personnels (AENES, BIB, ITRF, santé, sociaux) et leurs spécificités qui font la richesse de nos filières.

Les candidats du SNASUB-FSU

Au Conseil d'administration

- 1 – Frédéric Lapersonne
- 2 – Ketty Romage
- 3 – Pascal Bois
- 4 – Rachel Henriques
- 5 – Johnny Leveneur
- 6 – Claudine Ducornez

Au Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire

- 1 – Frédéric Lapersonne
- 2 – Ketty Romage
- 3 – Johnny Leveneur
- 4 – Rachel Henriques